



SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ORTHE

N° 2

Objet : Approbation du bilan des cessions immobilières de l'exercice 2024

Le 14 février 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, à Mont-de-Marsan, Salle de 1^{ère} Commission, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Rachel DURQUETY
- Mme Christine FOURNADET
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Olivier MARTINEZ

Pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans :

- M. Jean-Marc LESCOUTE
- M. Serge LASSERRE
- Mme Corine DE PASSOS

Etais excusée :

- Mme Sandra TOLLIS

Avait donné procuration :

- M. Damien DELAVOIE à Mme Rachel DURQUETY

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement, M. Mathieu SERVILLAT et Mme Marie DUFOURCQ, Chargés d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5722-3 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que le bilan des cessions opérées par les Syndicats Mixtes est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le bilan des cessions immobilières réalisées au cours de l'année 2024 au profit de la SATEL comme suit :

<u>Cession immobilière :</u>					
Commune	Section et N°	Lieu-dit	Nature	Contenance	Date de l'acte
OEYREGAVE	Section ZH n° 71	PELLEMOUTON	Parcelle de terre	00 ha 08 a 45 ca	17 septembre 2024

Le Président du Syndicat Mixte,



Xavier FORTINON